

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉAFFIRME LA RAISON D'ÊTRE ET LES VALEURS DE L'UNÉDIC

Le 30 juin, le Conseil d'administration a validé la raison d'être et les valeurs de l'Unédic. Cette démarche vise à réaffirmer les fondamentaux de l'institution et à rappeler son rôle à travers l'Assurance chômage, dans un contexte de multiples et profondes transformations du marché du travail.

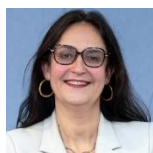
Une raison d'être réaffirmée

La raison d'être de l'Unédic s'énonce ainsi :

« Pour le compte des salariés et des employeurs, dans le cadre du paritarisme, indemniser, sécuriser les parcours professionnels, accompagner les transitions. »

Cette formulation traduit en une phrase les différentes dimensions de ce qui fait l'identité de l'Unédic. Elle exprime les publics pour lesquels l'institution agit, son mode de gouvernance paritaire, ainsi que le rôle joué au cœur du régime d'assurance chômage.

Elle constitue ainsi un socle de référence partagé, permettant de mieux faire comprendre la contribution singulière de l'Unédic dans l'écosystème de l'emploi.



« Notre raison d'être et nos valeurs sont le fruit d'un travail collectif, mené main dans la main par notre gouvernance et les équipes de l'Unédic. Elles constitueront notre boussole pour guider et inspirer nos actions dans les années à venir. »

Patricia Ferrand, présidente de l'Unédic

Quatre valeurs qui traduisent sa philosophie

Au-delà de sa raison d'être, l'Unédic s'appuie sur quatre valeurs :

- **Engagement** : la responsabilité, la mobilisation et la contribution au collectif
- **Solidarité** : la coopération, l'entraide la responsabilité partagée face aux difficultés
- **Confiance** : le relationnel, la fiabilité et la transparence

- **Indépendance** : l'autonomie et l'initiative

Partagées par la gouvernance – les organisations représentatives des salariés et des employeurs qui pilotent l'Assurance chômage – et les services de l'Unédic – qui en assurent la gestion quotidienne – ces valeurs constituent des repères traduisant une manière commune de concevoir l'action collective au sein de l'institution, ainsi que les relations avec les parties prenantes du régime d'assurance chômage.



« En réaffirmant notre raison d'être et nos valeurs, nous rappelons le rôle stratégique de l'Unédic dans le pilotage de l'Assurance chômage, contribuant au service public de l'emploi. C'est aussi une opportunité de donner une plus grande visibilité à notre action au service de toutes et tous. »

Jean-Eudes Tesson, vice-président de l'Unédic